Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Chantrigné - Tome I

Chantrigné, c^on^ d'*Ambrières* (3 kil.), arrond. de *Mayenne* (15 kil.), à 45 kil. de Laval.

Anciens noms

R. de Chantrigné…. Parrochia de Chantrigneio, 1195. — *Ecclesia Sancti Petri de Chantrigneyo,* 1267 (Lib. albus. mss.). — *Parochia de Chantringneio,* 1235 ; *R. de Chantrigneio,* 1241 (Arch. nat., L. 970, d'après le *Dict. topog.*). — *Ecclesia de Chantrigneio,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Les communes du bourg de Chantrigné,* 1506 (Lib. fundat., t. II, p. 402). — *Chantrigney,* 1554 (Insin. eccl.). — *L'église Saint-Pierre de Chantrigné,* 1617 (Reg. par.).

Géographie physique

Géologie. — « La majeure partie est granitique ; au S.-O., schistes précambriens métamorphiques, séparés du granite par une faille dirigée N.-O. S.-E. ; des sables et grès éocènes, couronnent les hauteurs de Chantrigné ; à ceux-ci se rattachent des assises de silex calcédonieux. On trouve aussi des calcaires lacustres, fossilifères, également éocènes. Filons de diabase subrectilignes, à direction N.-S. » D.-P. Œ.

Le territoire a dans sa partie O., qui s'appuie à la Mayenne, une largeur, du N. au S., de 5 kil. ; il n'a pas moins de 8 kil. en longueur de l'E. à l'O., à cause d'un prolongement étroit vers l'E., jusqu'aux sources de la Vienne, qui lui sert de limite S., et jusqu'au pied de collines de 300 m., supérieures de 200 m. aux rives de la Mayenne. Deux autres petits ruisseaux, nés près du bourg et dont l'un forme la limite N., s'en vont directement à la Mayenne. Au bourg, qui s'allonge sur la route départementale, on signale une maison dont un linteau de porte est sculpté d'une accolade et d'un calice ; à l'auberge de la *Belle-Étoile,* une plaque de cheminée armoriée, écusson mi-parti, à dextre une fasce losangée, à senestre un vairé. — Une voie, dont le tracé de Jublains en Normandie est emprunté sur un long parcours par le chemin d'intérêt commun d'Aron à Melleray, traversait la paroisse du S. au N., passant à l'E. du bourg. La route départementale de Lassay (6 500 m. N.-E.) à Ambrières (5 kil. S.-O.), est indiquée sur les cartes de Jaillot et de Cassini. Des chemins divers mettent en outre le bourg en communication directe avec le Horps (11 kil. E.) ; Montreuil (6 kil. S.-E.), Saint-Loup-du-Gast (4 kil. S.) ; Melleray (5 500 m. N.) ; Niort (4 kil. N.-E.). Cigné, qui n'est qu'à 3 500 m., est séparé par la Mayenne, mais un chemin vicinal fait un long circuit dans ce canton qu'il dessert, et facilite l'accès des rives et le passage aux divers moulins.

Superficie, cadastrée en 1836 par M. Fastou, 1 862 hect. « Fonds consistant en terre à seigle, avoine, sarrasin, 30 métairies et 60 bordages, » 1696. — « Pays excellent en bled, seigle, cidre », dit Davelu, « et en prairies., » ajoute Le Paige.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 40, de 1600 à 1610 ; — 66, de 1700 à 1710. — 275 feux en 1696 ; — 310 feux en 1709 ; — 253 feux en 1712 ; — 1 187 hab. en 1726 ; — de 1 300 à 1 400 communiants en 1780 ; — 2 117 hab. en 1803 ; — 2 024 hab. en 1821 ; — 2 070 hab. en 1831 ; — 1 970 hab. en 1841 ; — 1 888 hab. en 1851 ; — 1 973 hab. en 1861 ; — 1 904 hab. en 1871 ; — 1 884 hab. en 1881 ; — 1 642 hab. en 1891 ; — 1 480 hab. en 1898, dont 245

agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 76 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 129 fermes en 1843. — En dépendent : la Bergerie, 25 hab. ; — la Chapelle, 32 hab. ; — la Sablière, 20 hab. ; — la Hamelinière, 79 hab. ; — Louverné, 66 hab. ; — Aillevert, 25 hab. ; — Brouillet, 45 hab. ; — Landemaine, 20 hab. ; — Lambaux, 31 hab. ; — la Brosse, 34 hab. ; — Landrière, 27 hab. ; — Vaucourbe, 35 hab. ; — la Moricière, 26 hab. ; — la Planche, 34 hab. ; — Montanfray, 26 hab. ; — Herbènne, 37 hab. ; — la Romeilliére, 21 hab. ; — la Haute-Hubelière, 25 hab. ; — la Durandière, 31 hab. ; — la Martinière, 54 hab. ; — la Chevrie, 22 hab. ; — la Haie-de-Vienne, 51 hab. ; — la Heudelière, 37 hab. ; — la Pillière, 33 hab. ; — l'Érablay, 36 hab. ; — le Petit-Coudray, 20 hab. — 4 moulins à eau.

Bureau de poste, géré par un facteur-receveur, et de *télégraphe. — Perception* d'Ambrières. — Le *marché* de denrées, le dimanche, n'existe plus.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Pierre.

Industrie

Les eaux minérales généralement attribuées à Chantrigné sont sur le territoire de Niort (V. ce nom).

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Lassay ; — de l'élection, du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et de Lassay, du grenier à sel de Lassay ; — en 1790, chef-lieu de canton du district de Mayenne, comprenant Chantrigné, Montreuil, Poulay et Saint-Loup-du-Gast ; — de la mission de Mayenne en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Notre-Dame de Mayenne et du doyenné d'Ambrières. — Vicariat, par décret du 27 mars 1820.

L'église est dédiée à saint Pierre. La côtière N. de la nef est en partie du XI^{e} s., avec ses deux petites fenêtres romanes et son appareil régulier. La cotière S., sauf la base où le petit appareil est visible, a été reconstruite, comme le transept et le chœur, au XVI^{e} s., avec quelques fenêtres grossièrement imitées d'un style plus ancien. Peut-être ces deux transepts sont-ils désignés par la « chapelle neuve » où Guillaume Amiard, prêtre, voulut être inhumé en 1575 ; et par « la chapelle Notre-Dame qui fut levée le 10 juillet 1631 par Jean Périer, maistre charpentier ». Il y eut des remaniements postérieurs : la grande fenêtre du pignon S., 1757 ; une porte du même côté et le bas de la nef, en 1790. A cet édifice on a juxtaposé, en dehors de l'axe et en vue d'une reconstruction totale, une tour romane, dont M. Hawke a donné le plan. Maître-autel en tuffeau, colonnes de marbre, deux noires et deux rouges, encadrant une *Nativité* en bas-relief, de mauvais style, qu'on pourrait attribuer au sculpteur Poisson ; deux médaillons au-dessus, sainte Marguerite et sainte Geneviève, et deux bonnes statues des patrons : saint Pierre et saint Paul, et aussi de saint Mammés et de saint Malo ; reliques des évêques du Mans, dont une insigne de saint Domnole. Le reliquaire de saint Julien pesait un marc cinq onces, la façon coûta 18 ℔, 1667. Dans le transept N., autel de la Vierge, avec statues de saint Jean-Baptiste, sainte Anne et saint Jacques, ce dernier sur un cul-de-lampe grossièrement sculpté d'une tête couronnée, accostée de deux fleurs de lis, d'un cœur renversé et d'une seconde tête également couronnée, travail bizarre. Dans le transept S., autel de Saint-Julien, actuellement du Sacré-Cœur, et statues de saint Sébastien et de sainte Barbe. Ces deux petits autels en bois, avec ornements de style Louis XV, le premier ayant un petit médaillon de la Vierge au Rosaire finement travaillé, sont intéressants en eux-même et comme œuvre d'un artiste mayennais, Turgot, de la Dorée, qui fit aussi les deux statues de la sainte Vierge, saint Julien, saint Malo et saint Mammès, 1741, 1742. La table de

communion fut forgée en 1771 par Maillard, de Lassay. A remarquer encore les fonts, superbe vasque de marbre blanc, qui, malheureusement rongé par l'humidité, est devenu rugueux. Il n'existe pas d'autre objet analogue d'une forme aussi élégante. Le couvercle en cuivre est semé de fleurs de lis. — Jacques Le Seur, du Mans, fournit pour 260 ℔, en 1640, une croix d'argent doré, pesant 5 marcs 1/2.

Fondations. — La chapelle de Notre-Dame du *Pressoir* ou des *Rois,* fondée par Maurice Leroy, prêtre, le 20 mai 1506, à charge de deux messes par semaine « en l'église ou chapelle de Chantrigné » ; temporel : une maison « avec ses dépendances jusques à la croix de pierre de contre la chapelle de Chantrigné ; le chemin entre deux ; un puits que le fondateur a fait faire et qui servira à tous ceux du bourg ; un pressouer à foulouère de pierre ; ses droits ès communes du bourg de Chantrigné, » etc. ; titulaire en 1694, Louis-Antoine Garnier, chanoine du Gué-de-Mauny ; presque tous les autres, avant ou après, sont des membres de la famille Leroy ; patron, le seigneur de l'Ile-du-Gast ; — la chapelle de la *Paugoyère,* modo *Pauvoyère,* fondée le 12 mai 1501 par Guillaume Millet, vicaire ; deux messes par semaine ; patron, le seigneur du Grand-Coudray ; dernier titulaire, René-François Fortin, 1786, † curé de Sougé-le-Ganelon, 1803 ; — une messe par semaine, fondée par Guillaume Amiard, 1575 ; il donnait, outre sa maison, diverses rentes et un pot de vin pour les paroissiens « faisant la communion ». — *Confrérie* du Rosaire antérieure à 1649 ; célébration solennelle de la fête de saint Sébastien.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : Guillaume *Barrault, persona ecclesie de Chantrigné,* 1195, prend à rente, pour 25 sols par an, la dîme des religieux de Saint-Martin de Tours dans sa paroisse. — Robert Banche fait accord avec les mêmes religieux au sujet des mêmes dîmes, 1255, et cède une rente à l'abbé de Lonlay, avant 1272. — Robert de *La Motte,* archidiacre de Passais, 1280. — Guillaume de *Marcillé,* 1499. — Guillaume *Coupeau,* 1524. — *Pierre Barthet,* du diocèse de Limoges, 1540, démissionnaire, 1554. — André *Ogier,* du diocèse d'Angers, 17 janvier 1554. — *Pasquier Le Pescheux,* pourvu (1561) de la chapelle de la Bozée, donne en la cathédrale du Mans procuration pour résigner, 1572. — François *Le Royer,* écuyer, titulaire de la chapelle Sainte-Anne au château de la Hunelière de Champgeneteux, 1er mars 1572, signe le certificat de catholicité des nobles de sa paroisse, 1577. — Charles *Le Rouge,* bachelier en théologie, demeurant à Paris, 1604, doyen de Javron, 1624. — Jacques *Chevalier* permute, 1628. — Pierre *Anger,* prieur de Montjean, diocèse d'Angers, chanoine du Mans, 1628, en faveur duquel Marin Bresteau résigne tous les droits qu'il a sur la cure, le 13 février 1629, permute cette même année. — René *Gaceau,* curé d'Hambers, 1629. — Jean *Le Pelletier,* du diocèse d'Angers, permute, 1632. — Pierre *Amellon,* archidiacre de Laval, 1632. — Étienne *Duchemin,* doyen rural de Javron, reçoit, le 3 août 1658, la visite de l'évêque du Mans, qui administre la confirmation et donne la tonsure à plusieurs clercs, † 1666 ; il avait contribué à fonder l'école des garçons. — Louis *Bottu,* maître ès arts, titulaire de la chapelle de Notre-Dame-des-Anges ou du Pilier, en l'église cathédrale, 21 avril 1666, doyen rural de Lassay, 1686, 1695, † 1704. — Benjamin de l'*Ile-du-Gast* (V. ce nom), clerc, 9 novembre 1704, charge, le 8 janvier 1705, Michel Leroux, prêtre habitué, de desservir la paroisse, moyennant 200 ℔ par an, résigne étant chanoine de Chartres, 1723, † évêque de Limoges, 1739. — Charles de l'*Ile-du-Gast,* docteur de Sorbonne, chapelain de Sainte-Geneviève-de-l'Ile, prieur de Notre-Dame de Rahard, paroisse de Luceau (Sarthe), 8 mai 1723, permute, 1730. Il était abbé de Barzeilles, diocèse de Bourges, chanoine et archidiacre de Chartres, lorsqu'il mourut, dans son château de l'Ile, le 6 décembre 1747. — Julien-Louis *Bouges,* maître ès arts, prêtre habitué à Évron, titulaire de la chapelle de Foulletorte, 16 novembre 1730, résigne le 22 janvier 1779, à Jacques Boutros, son vicaire, et meurt quelques jours après. — Étienne-Urbain *Binet,* maître ès arts, curé de Saint-Nicolas du Mans, pourvu le 26 février 1779, au refus de Charles-Joseph Vaischeret, supérieur du séminaire de la Mission du Mans, « très bon sujet, instruit, ayant des talents et l'esprit de gouvernement. Son église est très bien fournie et très propre. On prêche exactement. — Il y a de la piété, ajoute le doyen, et la paroisse est facile actuellement à gouverner » (Notes de

l'évêché). M. Binet démissionna au Mans, le 5 août 1788. — Étienne-Thomas *Morillon,* né à Gourdaine, le 8 février 1755, vicaire à Saint-Jean-d' Assé, 1779, à Nogent-le-Bernard, 1780, à Courcemont, 1786, installé le 28 août 1788, avait fait « de très bonnes études ». L'année suivante il assista à l'assemblée du Mans, et prêta, le 6 mars 1791, un serment schismatique, tout en déclarant « rester fidelle à la foy catholique ». Le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794), le curé de Chantrigné renonça à ses fonctions de prêtre pour devenir juge de paix au Mans. Les deux vicaires, René-Jean Touchard et François-Charles-Ambroise Guesdon de la Baillée ne se laissèrent pas entraîner par l'exemple de leur curé. Tous deux furent déportés en Angleterre. Le premier devint curé de Crennes, en 1803, et le second se fixa à Ambrières, sa paroisse natale, où il mourut, le 3 mai 1836. La paroisse fut desservie (1797) par René-Jacques Lefoullon, vicaire rétracté de Châtillon, et dans la suite par : Jean Houdon, ancien vicaire de Villaines, Charles Besnard et surtout Charles Vannier-Vaudrinière, qui signent « prêtres catholiques, missionnaires pour la paroisse de Chantrigné ». — Charles *Mogie,* vicaire insermenté de Saint-Fraimbault-de-Prières. 1803-1814. — *Goupil,* 1814-1822. — *Pineau,* 1822-1828. — *Hamard,* 1828-1830. — *Martel,* 1830, écrit, 1845, deux lettres dans le *Journal de la Mayenne* pour défendre M. Boudet contre les attaques de Charles Müller. — Jean-François *Boulard,* 1850-1856. — *Broust,* 1856-1870. — Auguste-Théodore *Furet,* 1870-1875. — Augustin-Dominique *Huignard,* 1875, † 1890. — *Toreton,* 1890.

Le *presbytère,* « tout proche de l'église, » dit Davelu, bien logeable, avec un très beau jardin, signalé en très mauvais état (1803), a été réparé.

Le *cimetière* qui environnait l'église avait une chapelle où le prêtre chargé de faire l'école devait « célébrer et chanter… tous les jours de mardy ou mercredy… une messe de l'office de monsieur Saint-Julien, premier évesque du Mans ». Il a été transféré route de Lassay.

Écoles

Écoles. — Julien Berault, curé de Jublains, qui avait exercé le ministère à Chantrigné, légua par testament du 7 mars 1649 une somme de 960 ℔, « pour servir à perpétuité de fonds pour l'entretien d'un prestre, ou aspirant à l'estre, homme de bien et capable, qui soit obligé d'y tenir sans discontinuation l'escole au bourg de Chantrigné, pour l'éducation et instruction de la jeunesse ». Le titulaire chantait, dans la chapelle du cimetière, une messe par semaine, « respondue par ses écoliers ». Étienne Duchemin, curé, contribua à cette fondation. L'école mentionnée, en 1778, avait pour titulaire en 1790, M. Pierre-André Thomine des Mazures, qui fut nommé à la cure de Bouère. — La paroisse avait aussi en 1778 « des sœurs de charité pour les filles » (Notes du doyen). — Actuellement : école laïque pour les garçons, transférée au bourg, en 1885, du village de la Chapelle ; devis 31 600 fr. ; école tenue par les sœurs d'Évron pour les filles, installée en 1860 dans une maison donnée par M. Broust, curé.

Établissements de charité

Œuvres de charité. — Plusieurs rentes avaient été léguées aux pauvres, entre autres : 10 ℔ par les seigneurs d'Ile-du-Gast, 1569 ; 14 ℔ par Guillaume Ménage, 1594 ; 20 ℔ par Jean-Baptiste Moussay, prêtre, 1727. — D^{lle} Georges-Anne-Caroline Vidis, par testament du 13 août 1864 et du 16 mars 1871, rendu exécutoire par approbation présidentielle du 30 avril 1873, léguait sa maison et des biens-fonds d'un revenu de 2 881 fr. pour la création d'un *hôpital* desservi par les sœurs d'Évron. Ces ressources, sur lesquelles le fisc prélève encore près de 300 fr., sagement administrées, suffisent pour les frais d'entretien, le traitement des sœurs et des domestiques, la nourriture et les remèdes de dix malades ou hospitalisés.

Féodalité

Féodalité. — Raoul de Chantrigné, qui vivait en 1195, qualifié écuyer en 1211, bienfaiteur de la Maison-Dieu de la Chapelle-Saint-Aubin, et dont les religieux de Savigny avaient acquis la terre de Vaucourbe avant 1235, avait quelques droits seigneuriaux à Chantrigné aussi bien que Guillaume de Chantrigné, qui lui avait succédé en 1255, mais sans être probablement seigneurs de paroisse. Les seigneurs de l'Ile-du-Gast furent de temps immémorial fondateurs de l'église. « René de l'Ile-du-Gast, seigneur de Chantrigné, tué à la bataille de Rocroy, écrit Golbert, laisse deux enfants riches de 10 000 ℔ de rente », 1664. La litre seigneuriale est encore visible extérieurement au côté N. de l'église.

Notes historiques

Notes historiques. — On signale une monnaie gauloise trouvée à Chantrigné. — Noms de forme antique : Louverné, Beslay, Montiège, Lamboux, Bure, Vaucourbe, Montanfray, Herbenne, Villeneuve, Mongond. — Guillaume de Passavant († 1187), fondateur du prieuré de Saint-Martin du Mans, lui attribua une moitié des dîmes de Chantrigné, qu'il avait retirées des mains laïques. Ces dîmes lirent l'objet de deux réglements entre le curé de Chantrigné et le prieur de Saint-Martin, l'un en 1195, le second en 1255. A cette dernière date, l'official pris comme arbitre décide que le curé et le prieur fourniront à chacun leur tour la grange où se serrera la dîme, qu'ils en auront tous deux la clef ; mention est faite parmi les produits de la dîme du froment, de l'orge, du lin et du chanvre. — En 1207, l'église n'était pas encore complètement dégagée des usurpations laïques. G. de Saint-Loup avec Maurice et G., ses fils, se désistèrent enfin de leurs prétentions, par suite d'un jugement prononcé par l'évêque de Dol, Jean de Lisanet, et les abbés de Vieilleville et du Tronchet, délégués du pape. Juhel de Mayenne ratifia cette décision à Évron, au mois d'août de cette même année, 1207.

Après la guerre de Cent-Ans, « plusieurs, eux disans compaignons de guerre, commencèrent à faire plusieurs larrecins et pilleries en plusieurs lieux du comté du Maine ». Charles VII permit de les poursuivre et pardonna d'avance à ceux qui tueraient tels larrons pour défendre leurs biens. Le mal sévissait au pays de Chantrigné et l'un des « soy disans compaignons de guerre » y fut tué en 1452. — L'église fut, dit-on, incendiée par les huguenots sortis de Domfront sous la conduite de Montgommery en 1574. Les vieillards déposaient encore dans une enquête de 1689 « qu'au temps des grandes guerres et ligues du temps passé, les curé et paroissiens furent contraints de quitter et abandonner la paroisse, pour les grandes cruautés qui leur étoient faites et où plusieurs furent tués et assassinés dans leurs maisons ». — Violent orage accompagné de grêle le 8 mai 1711, vers trois à quatre heures du soir. La grêle d'une grosseur prodigieuse tomba pendant une heure et demie, écrasant les oies, les poules, brisant les tuiles et les ardoises, coupant les blés, et ne laissant aucune ressource aux habitants, surtout dans le *bas de la paroisse.* — *Révolution* : La municipalité dénonça les curés insermentés de Montreuil et de Poulay, juillet 1792. — Frotté fit de nombreuses recrues dans la paroisse ; il y passa une revue de 1 500 hommes le 6 avril 1796. — Même après la pacification, les fonctionnaires n'osèrent rentrer chez eux. L'un d'eux, écrit le 16 septembre 1796, qu'il ne serait pas prudent de faire partir les jeunes gens qui s'étaient enrôlés dans la Chouannerie. — En mai et juin 1799, les hostilités sont recommencées ; elles continuèrent jusqu'au 21 février 1800. — Pacory, dit *la Frime,* Bansard, dit *Sans-Souci,* Jacques Sallard, furent les plus connus parmi les chefs Chouans de la paroisse. Les deux derniers qui vivaient encore en 1824, eurent des récompenses honorifiques.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier 1836, un ouragan allant du N.-O. au S.-E., déracina plus de mille pieds d'arbres et enleva plusieurs toitures. — Le 10 décembre 1848, à l'occasion des élections présidentielles, il y eut une échauffourée entre les habitants de Chantrigné, partisans de Cavaignac, et ceux de Saint-Loup, qui votaient pour Napoléon. — Une partie de la division Gougeard occupait Chantrigné pendant l'armistice, février 1871.

Maires

Maires : Guillaume *Grosse,* 1791. — *Pierre Chérault,* 1798. — François *Guilmard,* 1800, 1806. — *Oger,* 1821, 1827. — *Vidis,* 1829, 1835. — *Grosse-Durocher,* 1836, 1840. — *Landemaine,* 1850, 1873. — *Bisson,* 1873-1893. — *Landemaine,* 1893.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1600. — Quelques titres à la fab. et plusieurs liasses à l'hôpital. — *Cart. de Vivoin. — Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. IX, p. 126. — Arch. nat., JJ. 181, f. 115 ; F/1c, Mayenne, 8 ; R/5. 394, f. 297, 342 ; G/7. 528, 529. — Arch. de la M., L. 50 ; B. 1 973. — Arch. de la S., G. 5,21 ; fds municip., 824. — Alm. Bernard, mss., t. XIV, p. 176. — Abbé Gillard, notes mss. — Chart. de l'Ile-du-Gast. — Le Paige, *Dict. du Maine, l'art. Chantrigné* contient plusieurs renseignements utiles. — Notes mss. de M. Toreton, curé.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *le Coudray, les Haies, Landemaine.*